

Charte d'utilisation de twitter durant l'heure de vie de classe – 3^{ème} C

Cette charte a pour but de fixer les règles à suivre par tous lors de l'utilisation de Twitter durant l'heure de vie de classe ou à un autre moment durant un cours de M. Marvin

1. J'écris avec soin

- a. Je fais attention à mon orthographe et à ma grammaire lors de la diffusion d'un message.
- b. J'utilise un niveau de langue courant, sans familiarité.
- c. Je n'utilise pas le langage SMS mais des abréviations courantes déjà utilisées en classe.
- d. J'utilise les codes spécifiques à Twitter (@, RT, ...)

2. Je diffuse des informations

- a. En classe, j'utilise Twitter en suivant les consignes données par le professeur. En cas de doute, je demande l'avis de mon professeur.
- b. Je ne diffuse que des informations qui ont un rapport avec la vie du collège, l'éducation, l'actualité.
- c. Lorsque je donne une information, je recherche un lien qui permet d'enrichir mon tweet et de donner des précisions et je le diffuse.

3. Je me protège et je protège les autres aussi

- a. Je ne donne aucune information personnelle (n° de portable, ...)
- b. Je n'accepte comme abonné que des personnes clairement identifiées.
- c. Je peux diffuser des photos d'autres personnes (personnels, ...) si elles ont donné leur accord. Dans le cas des élèves, l'accord des parents doit être vérifié dans le dossier de rentrée.
- d. Si je veux créer un compte twitter personnel, j'en parle à mes parents en leur présentant le compte du collège, son intérêt et le travail fait en classe.

Signature de l'élève :

Signature du professeur :

Signature du Principal :